

# **Étude nationale auprès des électeurs pour la 43<sup>e</sup> élection générale fédérale canadienne**

## **Rapport sur l'expérience des électeurs *Sommaire***

**Préparé pour : Élections Canada**

**Juin 2020**

Nom des fournisseurs : Phoenix Strategic Perspectives Inc. et Advanis  
Numéro du contrat : 05005-18-0735  
Valeur de contrat : 804 353,60 \$ (incluant les taxes de vente applicable)  
Date d'attribution du contrat : 12 avril 2019  
Date de livraison : 26 juin 2020

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec  
Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

**This report is also available in English.**

**Phoenix Strategic Perspectives Inc.  
1678, rue Bank, bureau 2  
Ottawa (Ontario) K1V 7Y6  
[www.phoenixspi.ca](http://www.phoenixspi.ca)**

## Sommaire

Élections Canada (EC) est l'organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections fédérales au Canada. Dans le cadre de la 43<sup>e</sup> élection générale (EG) fédérale, qui s'est tenue le 21 octobre 2019, EC a mené l'Étude nationale auprès des électeurs (ENE) de 2019, la plus grande étude d'opinion publique jamais réalisée par l'organisme auprès des électeurs pour une élection fédérale. Cette étude mesure l'attitude et l'expérience des électeurs concernant l'EG en vue d'éclairer l'élaboration et l'évaluation des politiques, des programmes et des services aux électeurs d'EC.

L'ENE comprend deux volets : 1) un sondage longitudinal national auprès des électeurs, réalisé de juin à décembre 2019; 2) une série d'entrevues et de groupes de discussion postélectorales. Le sondage a été réalisé par téléphone et en ligne auprès d'électeurs (c.-à-d. de citoyens canadiens âgés ayant au moins 18 ans le jour du scrutin), et il a été effectué en trois vagues, soit avant, pendant et après la période électorale. Le nombre de participants à chaque sondage est le suivant : n = 49 993 pour le sondage préélectoral, n = 23 880 pour le sondage en période électorale et n = 21 435 pour le sondage postélectoral.

Les deux tiers des répondants initiaux ont été sélectionnés par échantillonnage aléatoire, et les autres proviennent d'un panel en ligne composé de volontaires. L'inclusion de cet échantillon non aléatoire fait qu'il est impossible d'évaluer l'erreur d'échantillonnage pour l'ensemble de l'échantillon. Pour ce qui est des seuls échantillons aléatoires, ils sont tous d'une taille telle que la marge d'erreur d'échantillonnage des résultats globaux, pour chacune des vagues, est inférieure à  $\pm 1\%$ , 19 fois sur 20.

Le rapport présente les résultats des sondages concernant le point de vue des électeurs sur l'administration de la 43<sup>e</sup> EG et leur expérience du processus de vote. Ces résultats sont résumés ci-dessous, suivant les mêmes thèmes que la présentation des [résultats détaillés](#).

Deux autres rapports présentent les résultats de l'ENE relativement à d'autres sujets : l'un concerne la Campagne d'information des électeurs et les connaissances des électeurs pendant la 43<sup>e</sup> EG, et l'autre, l'avis des électeurs sur des enjeux de politique associés aux élections.

### Attitudes et comportement électoral antérieur

- Une grande majorité (80 %) des répondants au sondage préélectoral ont affirmé être au moins moyennement intéressés par la politique, et plus du tiers (35 %), être très intéressés.
- Près des trois quarts (73 %) des électeurs ont dit considérer le vote principalement comme un devoir, et un quart (25 %), principalement comme un choix.
- Environ la moitié (52 %) des électeurs sondés ont rapporté avoir voté à chaque élection depuis qu'ils en ont le droit, 3 sur 10 (30 %) ont dit avoir voté à la plupart des élections depuis qu'ils en ont le droit, et un peu plus de 1 sur 10 (12 %) a affirmé avoir voté à certaines élections.
- Un peu plus de 8 répondants sur 10 (83 %) ont affirmé avoir voté à l'EG fédérale précédente (la 42<sup>e</sup>), qui a eu lieu le 19 octobre 2015<sup>1</sup>.

### Inscription des électeurs

- Dans le sondage préélectoral, 9 électeurs sur 10 (89 %) ont affirmé être déjà inscrits pour voter à une élection fédérale canadienne.

---

<sup>1</sup> Voir les [Remarques](#) pour de l'information sur la surévaluation habituelle de la participation électorale dans les sondages d'opinion publique.

- Le plus souvent, des électeurs inscrits qui ont participé au sondage préélectoral ont dit savoir qu'ils étaient inscrits en raison de leur expérience de la 42<sup>e</sup> EG : les deux tiers (66 %) ont affirmé le savoir parce qu'ils avaient voté à cette élection, près de la moitié (48 %) ont dit que l'information les concernant n'avait pas changé depuis, et 4 sur 10 (40 %) ont dit qu'ils avaient déjà reçu une carte d'information de l'électeur (CIE).
- Après l'élection, environ 9 personnes sur 10 (93 %) parmi les répondants qui savaient qu'une EG venait d'avoir lieu ont dit avoir reçu par la poste une CIE qui leur était adressée personnellement, cette carte servant à aviser les électeurs de leur inscription. Cette proportion est légèrement plus élevée que celle du Sondage auprès des électeurs de 2015, dans lequel 90 % des répondants se souvenaient d'avoir reçu une CIE. Pratiquement tous les répondants qui se souvenaient d'avoir reçu une CIE (98 %) ont affirmé que le nom et l'adresse sur la carte étaient exacts.
- Qu'ils aient reçu une CIE ou non, les répondants ont été invités à préciser ce qu'ils avaient fait, le cas échéant, pendant la période électorale pour s'assurer qu'ils étaient inscrits pour voter à la 43<sup>e</sup> EG. La moitié (50 %) ont répondu avoir procédé à une vérification pour s'assurer qu'ils étaient bien inscrits pour voter. D'autres mesures ont été indiquées, dans de faibles proportions : 7 % ont affirmé avoir mis leurs renseignements d'inscription à jour, et 3 %, s'être inscrits pour voter. Au total, 38 % des répondants ont dit n'avoir pris aucune de ces mesures.
- La majorité (57 %) des répondants qui s'étaient assurés d'être inscrits pour voter à la 43<sup>e</sup> EG ont dit l'avoir fait en vérifiant que l'information sur leur CIE était exacte. Un peu plus de 1 répondant sur 5 (22 %) a eu recours au système d'inscription des électeurs en ligne, et 1 sur 10 (10 %) a affirmé avoir communiqué avec EC par l'intermédiaire du site Web de l'organisme.
- Parmi les répondants non inscrits au moment du sondage préélectoral, 3 sur 4 (75 %) s'attendaient à ce qu'il soit facile de s'inscrire, mais seulement environ le quart (28 %) s'attendaient à ce que ce soit très facile. Les électeurs qui ont dû s'inscrire ont trouvé qu'il était plus facile de le faire qu'ils ne l'avaient prévu. Parmi les répondants au sondage postélectoral qui se sont inscrits pour voter à l'élection, 92 % ont rapporté avoir trouvé le processus facile, et plus des deux tiers (67 %) l'ont trouvé très facile.

## Communication avec Élections Canada

- Un peu plus de 1 électeur sur 10 (12 %) a affirmé avoir communiqué avec EC pendant la période électorale, une hausse par rapport aux 7 % qui avaient répondu ainsi dans le Sondage auprès des électeurs à la suite de la 42<sup>e</sup> EG, en 2015.
- La plupart des électeurs qui ont communiqué avec EC pendant la période électorale l'ont fait soit au moyen d'un formulaire sur le site Web de l'organisme (39 %), soit par téléphone (36 %). Environ 1 sur 5 (21 %) s'est rendu à un bureau d'EC et 1 sur 10 (11 %) a envoyé un courriel. Enfin, certains ont eu recours aux médias sociaux (5 %) ou à la poste (4 %).
- La grande majorité (89 %) des électeurs qui ont communiqué avec EC ont affirmé être au moins plutôt satisfaits du service obtenu, et les deux tiers (66 %) se sont dits *très* satisfaits.
- Un peu plus du tiers (35 %) a affirmé s'être rendu sur le site Web d'EC pendant la période électorale, soit plus que les 23 % relevés dans le Sondage auprès des électeurs de 2015. La plupart des répondants qui ont visité le site Web d'EC ont déclaré être plutôt (40 %) ou très (52 %) satisfaits de leur expérience.

## Participation électorale

- Parmi les répondants au sondage postélectoral qui étaient au courant de la tenue de la 43<sup>e</sup> EG fédérale le 21 octobre 2019, 9 sur 10 (90 %) ont indiqué avoir voté<sup>2</sup>.
- En général, les électeurs qui savaient qu'une élection avait lieu, mais qui n'ont pas voté ont affirmé s'être abstenus pour des raisons politiques (43 %, alors qu'ils étaient 37 % en 2015); d'autres raisons ont aussi été invoquées, quoique moins fréquemment, comme les raisons liées à la vie courante ou à la santé (29 %, en baisse par rapport aux 45 % de 2015) et au processus électoral (12 %).
- La majorité (57 %) des électeurs qui affirment avoir voté lors de la récente EG fédérale disent l'avoir fait au bureau de scrutin le jour de l'élection, tandis que près de 4 sur 10 (37 %) l'ont fait dans un bureau de vote par anticipation. Ces chiffres représentent une diminution importante du nombre de personnes qui ont déclaré avoir voté le jour de l'élection et une augmentation du vote par anticipation par rapport au Sondage auprès des électeurs de 2015, où 73 % des répondants avaient déclaré avoir voté le jour de l'élection, et 25 %, lors du vote par anticipation. Voilà qui concorde aussi avec le sens, sinon l'ampleur, de la tendance des électeurs de recourir davantage au vote par anticipation, observée dans les sondages et les résultats officiels de nombreuses élections passées.

## Se rendre au lieu de scrutin

- Parmi les répondants qui ont voté à un bureau de vote par anticipation, plus du tiers (37 %) ont profité des nouvelles heures prolongées du vote par anticipation de la 43<sup>e</sup> EG et ont déclaré être allés voter avant midi.
- Dans le sondage postélectoral, plus de la moitié (54 %) des électeurs ayant voté en personne ont indiqué s'être rendus au bureau de scrutin en 5 minutes ou moins, soit plus rapidement que ce à quoi ils s'attendaient; seulement 28 % d'entre eux pensaient qu'il faudrait au plus 5 minutes quand ils ont répondu au sondage préélectoral.
- Presque tous les répondants (98 %) ont affirmé que le lieu de vote était situé à une distance raisonnable de leur domicile, et 88 % ont qualifié cette distance de « très raisonnable ». Ce résultat est semblable à celui de 2015, alors que 97 % des répondants jugeaient que le lieu de scrutin se trouvait à une distance convenable de leur domicile.
- Presque tous les répondants qui ont voté en personne (93 %) ont indiqué que le lieu de scrutin se situait à un endroit au moins plutôt familial, et les trois quarts (73 %) ont qualifié cet endroit de très familial.
- Au début de la période électorale, les deux tiers (67 %) des électeurs handicapés ont dit s'attendre à ce qu'il soit très facile pour eux d'avoir accès au lieu de scrutin et d'y entrer. Dans le sondage postélectoral, les votants handicapés ont affirmé que la réalité avait dépassé leurs attentes. Parmi ceux qui avaient voté en personne, 85 % ont indiqué avoir trouvé l'accès au lieu de scrutin très facile, et 12 % de plus l'ont trouvé plutôt facile.
- Pratiquement tous les électeurs (98 %) ont affirmé que le bâtiment où ils avaient voté était au moins assez convenable pour un scrutin, la majorité (83 %) d'entre eux le qualifiant de très convenable. Ces chiffres sont stables depuis 2015, alors que 97 % des électeurs avaient qualifié le bâtiment d'au moins convenable, et 82 %, de très convenable.

---

<sup>2</sup> Voir les [Remarques](#) pour de l'information sur la surévaluation habituelle de la participation électorale dans les sondages d'opinion publique.

## Expérience au lieu de scrutin

- Neuf électeurs sur 10 (91 %) parmi ceux qui avaient reçu une CIE et voté en personne ont dit avoir apporté leur CIE au lieu de scrutin, ce qui permettait d'éviter le bureau d'inscription et de se rendre directement au bureau de scrutin, suivant le processus de vote simplifié de la 43<sup>e</sup> EG. Une proportion semblable (89 %) de votants avaient apporté leur CIE au lieu de scrutin en 2015.
- Les électeurs ont dit qu'il avait fallu moins de temps pour voter qu'ils ne l'avaient prévu. Dans le sondage préélectoral, seulement un tiers (35 %) des électeurs ont affirmé qu'ils s'attendaient à ce que le vote prenne 5 minutes ou moins. Dans le sondage postélectoral, près des deux tiers (63 %) ont affirmé qu'une fois arrivés au lieu de scrutin, il ne leur avait pas fallu plus de 5 minutes pour voter.
- Les votants à l'élection de 2019 ont rapporté qu'il leur avait fallu en tout en moyenne 8 minutes pour voter, soit 4 minutes de moins que la moyenne de 12 minutes rapportée pour l'élection de 2015.
- L'écart entre le temps requis pour voter selon les différentes méthodes de vote s'est considérablement réduit en 2019 par rapport à 2015. Le temps moyen requis à un bureau de vote par anticipation et dans un bureau d'EC a été de 8 minutes en 2019, alors qu'il avait été de 21 et 19 minutes, respectivement, en 2015.
- Parmi les électeurs ayant voté en personne, 95 % (en hausse par rapport à 92 % en 2015) ont affirmé que le temps requis pour voter avait été raisonnable. Parmi les électeurs ayant voté lors du vote par anticipation, 93 % ont dit que le temps requis pour voter avait été raisonnable, alors que cette proportion était de 80 % en 2015.

## Identification des électeurs

- Presque tous les électeurs (94 %) ont indiqué avoir utilisé une pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement comme preuve d'identité et d'adresse au moment de voter, le permis de conduire ayant été utilisé dans 89 % des cas, et une carte d'identité générale avec photo délivrée par la province ou le territoire, dans 5 % des cas<sup>3</sup>. Dans 4 % des cas, les électeurs ont eu besoin de deux pièces d'identité autorisées pour prouver leur identité et leur adresse. Moins de 1 % ont dû remplir une déclaration écrite confirmant leur adresse et leur identité et recourir à un autre électeur de leur bureau de scrutin qui a répondu d'eux afin qu'ils puissent voter. Dans l'ensemble, la répartition du recours à chaque option pour répondre aux exigences d'identification a été semblable à celle de 2015.
- Parmi les électeurs qui ont présenté deux pièces d'identité pour satisfaire aux exigences d'identification en vue de voter, la carte d'assurance-maladie est la pièce valable comme preuve d'identité qui a été utilisée le plus souvent (par 53 % des votants qui ont utilisé deux pièces d'identité). Pour satisfaire aux exigences en matière de preuve d'adresse, la CIE a été la pièce la plus utilisée (43 % des électeurs qui avaient utilisé deux pièces), ce qui est considérable, étant donné qu'il s'agissait de la première EG où la CIE était acceptée comme preuve d'adresse pour voter.
- Dans le sondage effectué en période électorale, près de 9 électeurs sur 10 (87 %) ont dit s'attendre à ce qu'il soit très facile de prouver leur identité et leur adresse s'ils allaient voter, et 10 %, à ce qu'il soit plutôt facile de le faire. Dans le sondage postélectoral, une proportion encore plus grande (94 %) de votants ont dit avoir trouvé très facile de prouver leur identité et leur adresse au moment de voter, 5 % de plus affirmant qu'il avait été plutôt facile de le faire. Ces chiffres sont semblables à ceux de 2015.

---

<sup>3</sup> Par souci de simplicité, ce pourcentage englobe le recours à la carte de services de la Colombie-Britannique, sur laquelle figurent le nom, l'adresse et la photo du détenteur.

## Services de vote accessibles

- La moitié (50 %) des électeurs handicapés ont affirmé qu'ils connaissaient les outils et les services d'aide au vote offerts par EC pour rendre le vote plus accessible, une hausse par rapport aux 43 % de 2015.
- Parmi les électeurs handicapés ayant voté en personne, 7 % ont dit avoir été aidés par une personne pour remplir leur bulletin de vote. De ceux-ci, plus de 8 sur 10 (85 %) ont affirmé avoir été aidés par le personnel d'EC, et 1 sur 10 (10 %), par une personne qu'ils connaissaient, comme un membre de la famille, un ami ou un préposé au soutien personnel.
- Environ 8 électeurs handicapés sur 10 (82 %) ont estimé que le personnel d'EC avait été au moins plutôt sensible à leurs besoins au moment de voter, la majorité (56 %) affirmant que le personnel avait été très sensible à leurs besoins.

## Satisfaction à l'égard du processus de vote

- La presque totalité (98 %) des répondants ayant voté en personne ont dit être au moins plutôt satisfaits des services fournis par le personnel d'EC, la grande majorité (85 %) s'en disant très satisfaits. Ces proportions sont semblables à celles de 2015, où 97 % des répondants s'étaient dits satisfaits, et 86 %, très satisfaits.
- Pratiquement tous les répondants ont affirmé qu'il avait été facile pour eux de voter, 85 % disant qu'il avait été très facile de voter, et 13 %, qu'il avait été plutôt facile de le faire.
- Dans la plupart des cas (97 %), les électeurs ont dit être au moins plutôt satisfaits de leur expérience de vote, et une grande majorité d'entre eux (80 %) s'en sont dits très satisfaits. Ces proportions sont semblables à celles de 2015, où 96 % des répondants s'étaient dits au moins satisfaits, et 81 %, très satisfaits.

## Satisfaction globale à l'égard d'Élections Canada et de l'élection

- Neuf répondants sur 10 (90 %) ont estimé qu'EC avait géré l'élection de façon au moins plutôt équitable (70 % jugeant la gestion de l'élection très équitable). Ces proportions sont pratiquement les mêmes que dans le sondage de 2015, où 92 % des répondants avaient estimé qu'EC avait géré l'élection de façon équitable, et 67 %, de façon très équitable.
- On constate également chez les répondants une confiance largement répandue dans l'exactitude des résultats de l'élection pour leur circonscription, 89 % d'entre eux disant avoir au moins une certaine confiance dans l'exactitude des résultats, et 61 %, une confiance très élevée. Ces chiffres représentent une légère diminution par rapport au Sondage auprès des électeurs de 2015, dans lequel 92 % des répondants affirmaient avoir au moins une certaine confiance, et 65 %, une confiance très élevée, dans l'exactitude des résultats.
- Au fil de l'élection, la proportion d'électeurs disant avoir confiance en EC a connu une hausse sensible, passant de 85 % dans le sondage préélectoral à 92 % dans le sondage postélectoral. En particulier, la proportion d'électeurs disant avoir beaucoup de confiance en EC est passée d'un tiers (35 %), avant la 43<sup>e</sup> EG, à plus de la moitié (58 %) après celle-ci.
- La satisfaction des électeurs relativement à la vie démocratique au Canada a augmenté entre le sondage en période électorale et le sondage postélectoral. Un peu plus des trois quarts (78 %) des répondants au sondage postélectoral ont indiqué être au moins plutôt satisfaits de la vie démocratique au Canada, y compris un tiers (33 %) s'en disant très satisfaits (en hausse par rapport aux 71 % et aux 23 % des répondants au sondage en période électorale, respectivement).